



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/70/11
10 juin 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-dixième réunion
Bangkok, 1 – 5 juillet 2013

**RAPPORT PÉRIODIQUE DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE
AU 31 DÉCEMBRE 2012**

Le présent document comprend :

- Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds
- Les rapports périodiques bilatéraux de 2012 des pays suivants : Australie, Canada, République tchèque, France, Allemagne, Italie, Japon et Espagne (janvier — décembre 2012)

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

Observations

1. Les pays suivants, qui ont participé à des activités de coopération bilatérale, ont présenté des bases de données de rapports périodiques : Australie, Canada, République tchèque, France, Allemagne, Italie, Japon et Espagne. Le Canada a également présenté un descriptif de rapport périodique qui a été joint au présent document.
2. Les rapports périodiques n'ont pas été reçus de la part de l'Israël, du Portugal et de la Suisse. Cependant, les données des précédents rapports périodiques ou inventaires des projets approuvés figurent dans le tableau récapitulatif. Les rapports périodiques sont les seuls moyens d'indiquer la clôture finale de tous les comptes de financement associés aux projets approuvés par le Comité exécutif pour la coopération bilatérale. Le Comité exécutif pourrait demander que les rapports périodiques de l'Israël, du Portugal et de la Suisse soient remis à la 71^e réunion en raison du fait que le rapport périodique des agences bilatérales est le seul indicateur financier du déboursement de tous les fonds approuvés ou de la restitution des fonds (plus les intérêts selon le cas).
3. Les données supplémentaires des précédents rapports périodiques d'autres pays qui ont précédemment participé dans une coopération bilatérale sont également incluses dans la base de données (comprenant les données des projets déjà signalés comme terminés par l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, la Pologne, Singapour, la République slovaque, la République de l'Afrique du Sud, la Suède, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne, l'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique). Ces données figurent dans le rapport périodique global (UNEP/OzL.Pro/ExCom/70/10).
4. Le Tableau 1 présente un résumé de la coopération bilatérale. Depuis la création du Fonds, plus de 134,9 millions de dollars US ont été approuvés pour des activités bilatérales. Le tableau indique que 90 pour cent des activités bilatérales ont été achevées. Les agences bilatérales ont estimé que leurs projets entraîneront l'élimination annuelle totale de 9 801 tonnes PAO, une fois achevés. Les projets bilatéraux menés à terme et en cours ont déjà entraîné l'élimination de 8 806 tonnes PAO. Le taux de décaissement pour les activités bilatérales est de 88 pour cent.

Tableau 1

RÉSUMÉ ANNUEL DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Année de l'approbation	Nombre d'approbations *	Nombre de projets achevés	% d'achèvement	PAO à éliminer*	PAO éliminés*	% des PAO éliminés	Financement approuvé plus ajustement (\$ US)	Fonds décaissés (\$ US)	% des fonds décaissés	Solde (\$ US)	Décaissement prévu pour l'année en cours (\$ US)	Coûts d'appui approuvés (\$ US)	Ajustements des coûts d'appui (\$ US)
1991	0	0	0 %	0	0	0 %	0	0	0 %	0	0	0	0
1992	18	18	100 %	0	0	0 %	2 883 669	2 883 669	100 %	0	0	0	0
1993	10	10	100 %	0	0	0 %	1 445 586	1 445 586	100 %	0	0	0	0
1994	30	30	100 %	347	243	70 %	3 190 374	3 190 374	100 %	0	0	0	0
1995	17	17	100 %	483	296	61 %	4 654 902	4 654 902	100 %	0	0	0	0
1996	26	26	100 %	251	209	83 %	3 453 049	3 453 049	100 %	0	0	0	0
1997	32	32	100 %	154	54	35 %	4 040 251	4 040 251	100 %	0	0	0	1 500
1998	39	39	100 %	41	25	61 %	4 108 525	4 108 525	100 %	0	0	0	0
1999	59	58	98 %	734	471	64 %	12 124 517	12 050 968	99 %	73 549	50 000	1 030 434	-28 265
2000	29	29	100 %	967	959	99 %	4 808 878	4 808 878	100 %	0	0	543 836	-596
2001	37	37	100 %	1 595	1 245	78 %	7 522 222	7 522 222	100 %	0	0	896 577	-38 912
2002	61	61	100 %	1 037	798	77 %	7 910 174	7 910 174	100 %	0	60 900	917 984	-13 668
2003	32	32	100 %	245	257	105 %	6 810 120	6 810 120	100 %	0	0	743 181	58 184
2004	30	29	97 %	337	247	73 %	14 999 441	15 026 714	100 %	-27 273	0	1 599 058	-57 229
2005	28	27	96 %	1 693	2 263	134 %	19 190 877	17 307 882	90 %	1 882 995	13 633	2 126 577	-100 685
2006	25	23	92 %	382	562	147 %	7 226 782	6 414 058	89 %	812 724	287 543	902 173	-16 497
2007	14	13	93 %	315	316	100 %	3 228 517	3 123 440	97 %	105 077	76 000	439 452	-10 617
2008	33	25	76 %	709	533	75 %	7 670 105	6 334 248	83 %	1 335 857	167 548	941 083	-5 918
2009	21	20	95 %	245	229	93 %	2 350 520	2 299 410	98 %	51 110	45 000	315 620	-21 008
2010	20	9	45 %	109	90	83 %	3 473 950	2 435 187	70 %	1 038 763	196 029	498 374	-58 527
2011	21	1	5 %	50	10	19 %	6 882 671	1 993 172	29 %	4 889 499	4 064 063	784 413	50 158
2012	11	0	0 %	107	0	0 %	6 612 877	505 435	8 %	6 107 442	2 059 084	755 553	0
Total	593	536	90 %	9 801	8 806	90 %	134 588 008	118 318 263	88 %	16 269 744	7 019 800	12 494 315	-242 080

*Exclut les projets fermés et transférés

5. L'examen des données financières du Tableau 1 révèle un solde négatif pour l'année 2004. Cette situation découle du fait que les fonds décaissés actuels sont supérieurs aux approbations initiales pour le plan d'élimination du CFC dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération en Chine (première tranche) (CPR/REF/44/INV/420) et deuxième tranche (CPR/REF/47/INV/438). Cela est dû au fait qu'à la demande du gouvernement du Japon, une partie des coûts d'appui a été réaffectée au budget du projet. Par conséquent, les fonds décaissés restent toujours dans les limites du montant total approuvé par le Comité exécutif, y compris les coûts d'appui. Le Comité exécutif pourrait noter que les coûts du projet doivent être réaffectés aux coûts d'appui des projets mentionnés ci-dessus, ce qui permettrait à l'ensemble du projet et aux coûts d'appui de rester dans les limites du budget approuvé pour ces projets.

Retards dans la mise en œuvre

6. Trois projets de coopération bilatérale ont des retards dans la mise en œuvre. Entre 2011 et 2012, le nombre de projets ayant des retards de mise en œuvre parmi les agences d'exécution bilatérale a diminué de quatre. Selon les procédures d'annulation de projet (décision 26/2), un rapport sur les projets ayant des retards de mise en œuvre doit être remis à la 71^e réunion afin de déterminer s'il y a eu des progrès dans l'élimination des obstacles qui causent ces retards. Le Tableau 2 présente, par agence bilatérale, les projets ayant des retards de mise en œuvre et pour lesquels un rapport doit être remis à la 71^e réunion.

Tableau 2

PROJETS AYANT DES RETARDS DE MISE EN ŒUVRE

Agence	Code	Titre du projet	Catégories de retard
France	AFR/SEV/53/TAS/39	Réseau africain d'application des mesures douanières pour prévenir le commerce illicite des SAO dans les organisations commerciales sous-régionales africaines (CEMAC, COMESA, SACU et UEMOA)	Retards de 12 et 18 mois
Israël	GLO/FUM/56/TAS/296	Atelier international sur l'assistance à la conformité pour le bromure de méthyle	Retards de 12 mois
Espagne	LAC/FUM/54/TAS/40	Assistance technique pour introduire des solutions de remplacement des produits chimiques dans les pays qui ont rééchelonné leur plan d'élimination du bromure de méthyle (Argentine et Uruguay)	Retards de 12 mois

Faits saillants des activités bilatérales

7. Deux des 52 projets bilatéraux en cours concernés sont des projets d'investissement; quatre sont des activités d'assistance technique; un est un projet d'élimination sectoriel; cinq sont des activités sur le bromure de méthyle (BrM); un est un plan d'élimination des SAO; trois sont des projets d'élimination du CFC; deux sont des plans d'élimination du CTC; 30 sont des plans d'élimination du HCFC; trois sont des activités de préparation de projet et six sont des activités de démonstration.

Australie

8. L'Australie a achevé 25 projets et en a annulé un. Le pays met actuellement en œuvre un plan de gestion de l'élimination du HCFC (PGEH) pour l'Indonésie (IDS/PHA/64/TAS/196) qui a été approuvé à la 64^e réunion. Le pays a indiqué que le projet est en cours et l'accord avec le PNUD, l'agence d'exécution, a été signé en décembre 2012.

Canada

9. Le Canada met en œuvre deux projets bilatéraux, un au Chili et un en Bolivie (État plurinational), qui sont associés aux plans d'élimination du CFC ou d'autres SAO. Le pays a achevé 78 projets et en a annulé trois. Les projets bilatéraux canadiens en cours devraient aboutir à l'élimination de 32,9 tonnes PAO, une fois achevés. Le Canada met en œuvre un plan d'élimination du CFC au Chili et des projets d'élimination des SAO en Bolivie (État plurinational).

Ententes pluriannuelles

10. Le Canada met en œuvre deux tranches de deux ententes pluriannuelles, dont un plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) en Bolivie (État plurinational) et un plan national d'élimination du CFC (PNE) au Chili.

11. En ce qui concerne le PNE au Chili (CHI/PHA/60/INV/173), le Canada a indiqué que la plupart des activités ont été achevées à la fin de 2012. Les procédures juridiques et administratives relatives au système de certification pour les techniciens et la fourniture des équipements pour les centres de formation étaient toujours en cours. Le projet a été achevé en mars 2013. Les principaux résultats comprennent : la formation de 569 techniciens (en plus de ceux formés au cours de la phase I); l'élaboration d'un système officiel de certification; 98 conversions d'utilisateurs finaux; la fourniture des équipements pour les centres de formation, y compris les outils, les appareils de récupération et les identificateurs de réfrigérants.

12. Pour le PGEF en Bolivie (État plurinational) (BOL/PHA/57/TAS/32), le Canada a signalé que les activités entreprises en mars 2012 comprenaient un atelier d'information sur le CTC (incluant l'impression et la distribution du rapport sur les solutions de remplacement du CTC pour les laboratoires); 62 inspections des ateliers d'entretien; des modifications aux règlements sur les SAO et l'impression du texte réglementaire; l'impression de 300 exemplaires du manuel de formation douanière; diverses activités de sensibilisation du public et la gestion de projet. Depuis, la Bolivie (État plurinational) a avisé qu'elle détenait encore environ 7 000 \$ US de fonds avancés par le Canada et le pays a demandé l'autorisation de les utiliser pour la gestion du projet et les activités de sensibilisation. Le Canada a demandé une justification supplémentaire pour les activités, mais n'a pas reçu de réponse du pays depuis novembre 2012. Le Canada poursuit ses efforts pour communiquer avec l'Unité nationale d'ozone (UNO). Entre-temps, la 68^e réunion du Comité exécutif a approuvé le transfert des fonds restants du Canada (5 000 \$ US) au PNUD pour les activités sur les HCFC dans le cadre de la tranche finale du PGEF du PNUD.

France

13. La France met en œuvre sept projets bilatéraux. Le pays a achevé 91 projets et en a annulé huit. Trois des projets en cours en France sont des projets d'investissement et comprennent : un PGEH au Kenya et deux activités de PGEF dans la République démocratique populaire lao. La France met également en œuvre un projet de démonstration de la destruction au Mexique, un projet de démonstration d'appareils de refroidissement dans la région de l'Afrique, un projet d'assistance technique pour le réseau africain d'application des mesures douanières et un projet d'assistance technique pour une stratégie d'élimination et de destruction des SAO pour cinq pays d'Afrique centrale à faible volume de consommation. Ces projets en cours devraient aboutir à l'élimination de 9,6 tonnes PAO, une fois achevés.

Ententes pluriannuelles

14. Pour le PGEF (première tranche) de la République démocratique populaire lao (LAO/PHA/54/INV/18), la France a indiqué que le projet de décision ministérielle sur le contrôle des permis d'importation et d'exportation des SAO a été finalisé et signé le 3 novembre 2012. Le pays a également indiqué que des progrès ont été réalisés dans l'établissement de l'association de réfrigération et qu'un appel d'offres avait eu lieu pour la fourniture d'un nécessaire d'entretien à un taux différent de celui qui avait été prévu initialement. Les nécessaires d'entretien ont été livrés dans le pays en février 2012. Pour la deuxième tranche (LAO/PHA/61/INV/21), la France a indiqué que la signature de l'accord de financement relatif à la deuxième tranche a eu lieu en mai 2011. Les mises en œuvre de la première et de la deuxième tranche ont été combinées afin d'accélérer le rythme de la mise en œuvre.

15. Dans le cadre du PGEH au Kenya (KEN/PHA/66/INV/53), la France a avisé que la contribution française doit être mise en œuvre par la GIZ Proklima, mais elle n'a pas fourni les informations nécessaires en vertu de la décision 66/16 pour la colonne « Remarques ».

Projets individuels

16. Le « projet de démonstration stratégique pour la conversion accélérée des refroidisseurs contenant des CFC » (AFR/REF/48/DEM/36) dans la région de l'Afrique devrait être achevé avec un retard de 46 mois. La France a indiqué que la contribution bilatérale française est mise en œuvre par l'ONUDI et qu'un financement externe est fourni par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Les progrès étaient lents, mais ils ont accéléré dernièrement.

17. Pour le « Réseau africain d'application des mesures douanières pour prévenir le commerce illicite des SAO dans les organisations commerciales sous-régionales africaines (CEMAC, COMESA, SACU et UEMOA) » (AFR/SEV/53/TAS/39), aucun fonds n'a été décaissé dans le cadre de ce projet. La France a indiqué que, bien que plusieurs discussions ont eu lieu sur ce projet, aucune mesure concrète n'a été

entreprise. Comme ce projet a été approuvé il y a cinq ans et qu'il n'y a eu aucun décaissement rapporté à ce jour, le Comité exécutif pourrait envisager d'annuler le projet « Réseau africain d'application des mesures douanières pour prévenir le commerce illicite des SAO dans les organisations commerciales sous-régionales africaines » (AFR/SEV/53/TAS/39).

18. En ce qui concerne la « Stratégie pour l'élimination et la destruction des SAO pour cinq pays d'Afrique centrale à faible volume de consommation (Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo et Guinée) » (AFR/DES/68/TAS/41), la France a indiqué que ce projet a été récemment approuvé lors de la 68^e réunion.

19. Le projet individuel restant, le « projet de démonstration de la destruction des SAO indésirables » au Mexique (MEX/DES/63/DEM/155), devrait être achevé en 2013. La France a signalé que la contribution bilatérale française est mise en œuvre par l'ONUDI conjointement à sa part du projet. Le Fonds d'affectation a été signé en marge de la Conférence des Nations-Unies sur le développement durable entre les directeurs généraux de l'Agence française de développement (AFD) et l'UNIDO. Tous les fonds ont été remis à l'UNIDO pour la mise en œuvre.

Allemagne

20. L'Allemagne met en œuvre 21 projets bilatéraux. Le pays a achevé 192 projets supplémentaires et en a annulé quatre. Ces projets en cours devraient aboutir à l'élimination de 254,3 tonnes PAO, une fois achevés. Sur les 21 projets en cours de l'Allemagne, 19 sont des projets d'investissement (y compris les 16 tranches des PGEH et les trois projets sur le BrM [un en Jordanie et deux au Yémen]). Les deux projets en cours restants sont un projet d'assistance technique du PGEH et un projet de préparation.

Ententes pluriannuelles

21. L'Allemagne met en œuvre 16 tranches pour les PGEH dans 13 pays (Afghanistan, Bolivie [État plurinational], Brésil, Chine, Inde, Iran [République islamique], Lesotho, Libéria, Maurice, Namibie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Seychelles et Zimbabwe).

22. Trois ententes pluriannuelles, approuvées il y a un an, présentent de faibles taux de décaissement : les PGEH en Afghanistan (AFG/PHA/63/INV/13) (5 pour cent), en Iran (République islamique) (plan du secteur de la mousse) (IRA/PHA/63/INV/201) (7 pour cent) et au Zimbabwe (ZIM/PHA/65/INV/44) (conversion du secteur de fabrication de la mousse : Capri Refrigeration, Ref Air, Commercial Refrigeration, Delfy Enterprises et Freezing Modern Way) (1 pour cent).

23. Le Comité exécutif pourrait demander un rapport d'étape supplémentaire lors de la 71^e réunion afin de suivre les progrès de la mise en œuvre pour les tranches des PGEH à faible taux de décaissement des pays suivants : Afghanistan, Iran (République islamique) et Zimbabwe.

24. L'Allemagne met également en œuvre deux tranches pour le plan d'élimination du bromure de méthyle au Yémen. Pour YEM/FUM/62/INV/37, l'Allemagne a indiqué que la coopération fructueuse avec l'autorité douanière et les organismes connexes a conduit au contrôle des importations de bromure de méthyle au moyen de systèmes de quotas et de délivrance de permis. Par conséquent, la réduction de l'importation du bromure de méthyle en 2012 est d'environ 5 tonnes PAO, ce qui remplit les objectifs (10 tonnes PAO pour 2012-2013). Pendant 2011-2012, 181 agriculteurs et 21 employés de vulgarisation ont été formés et 100 exploitations agricoles ont reçu des bâches en plastique. Pour YEM/FUM/68/INV/41, l'Allemagne a indiqué qu'elle suit de près les résultats d'une technologie fondée sur les plantes locales pour la fumigation des sols, ainsi que les applications de la technologie de la solarisation dans les 100 exploitations agricoles ayant récemment reçu des bâches de plastique pour le projet. En outre, 20 bâches de plastique supplémentaires ont été distribuées aux exploitations agricoles à Sanaa, Dhamar, Mahweet et Hudidah.

Élaboration du PGEH

25. L'Allemagne a un projet en cours pour la préparation d'un PGEH au Botswana (BOT/PHA/60/PRP/14), qui a été présenté à la 65^e réunion du Comité exécutif. Cependant, le Botswana n'a pas pu confirmer la mise en place d'un système de délivrance de permis pour les importations de SAO, ce qui est une condition préalable à l'approbation du PGEH. Jusqu'à présent, cela a empêché l'approbation du PGEH pour le Botswana et il n'est pas encore certain à quel moment le pays aura mis en place et appliqué un système de délivrance de permis. Des efforts répétés ont été faits pour encourager le gouvernement à approuver l'établissement d'un système de délivrance de permis, mais il n'a toujours pas été mis en place. Malheureusement, la communication avec l'administrateur national de l'ozone a été insuffisante. Il n'y a aucun administrateur désigné actuellement assigné à l'UNO. Divers courriers sont envoyés aux personnes qui sont concernées par les questions de l'ozone, mais aucun progrès réel ne peut être rapporté, malgré le fait d'avoir écrit aux autorités gouvernementales.

26. Le Comité exécutif pourrait demander un rapport d'étape supplémentaire à la 71^e réunion sur la préparation d'un PGEH au Botswana (BOT/PHA/60/PRP/14) afin de suivre de près les mesures prises par le pays pour l'établissement d'un système de délivrance de permis pour les importations et exportations de SAO, ce qui permettrait au PGEH d'être présenté selon les directives de la décision 60/44.

Projets individuels

27. Pour « l'élimination totale de l'utilisation du bromure de méthyle en Jordanie » (JOR/FUM/29/INV/54), l'Allemagne a indiqué que trois journées sur le terrain et quatre ateliers ont été organisés pour 163 agriculteurs, ingénieurs et étudiants intéressés, ainsi que 75 visites d'exploitations agricoles.

Italie

28. L'Italie met en œuvre six projets, dont cinq projets d'investissement (quatre ententes pluriannuelles et un projet individuel) et une activité d'assistance technique (entente pluriannuelle) qui permettront d'éliminer 156,5 tonnes PAO, une fois achevés. Le pays a également achevé 15 projets supplémentaires. Les projets en cours comprennent un projet sur les inhalateurs doseurs en Inde, un projet sur le BrM à Morocco, un projet sur la réfrigération à base de HCFC en Argentine, un PGEH dans le secteur de la mousse en Croatie et deux activités de PGEH au Ghana, qui devraient être achevés entre 2013 et 2014.

Ententes pluriannuelles

29. L'Italie met en œuvre des ententes pluriannuelles dans quatre pays. Ces ententes comprennent un projet sur le BrM à Morocco, quatre plans d'élimination du HCFC en Argentine, en Croatie et au Ghana (deux). En ce qui concerne l'Argentine (ARG/REF/61/INV/163), l'Italie a indiqué qu'en dépit du retard du fournisseur (Agramkow) dans la remise des équipements, ceux-ci ont été livrés à Buenos Aires. Le dédouanement des équipements a été achevé. Ils ont été transférés de la douane jusqu'aux entrepôts des transitaires locaux pour leur transport terrestre vers les utilisateurs finaux. Les activités de 2013 comprennent : l'inspection des équipements lors de la livraison aux bénéficiaires du projet, l'achat local de petites pièces d'équipement, l'installation, les essais, la formation, la mise en service des équipements et l'émission des surcoûts d'exploitation.

30. Pour la Croatie (CRO/FOA/60/INV/35), l'Italie a indiqué que les équipements à mousse ont été installés à la fin de janvier 2012. Les accessoires supplémentaires nécessaires à l'exploitation ont été achetés au cours du premier semestre de 2012, mais l'installation a été retardée jusqu'au début de 2013. Un contrat pour le paiement des surcoûts d'exploitation a été signé en mars 2013 et le paiement sera versé sur présentation des factures. La destruction de l'ancien équipement et la finalisation du projet sont

prévues pour le troisième trimestre de 2013. L'entreprise utilise déjà une formulation à base d'eau et n'utilise plus de HCFC-141b.

31. Pour la première tranche au Ghana (GHA/PHA/61/TAS/31), l'Italie a indiqué que tous les composants italiens ont progressé de manière satisfaisante en achevant les travaux de la première tranche. Le consultant international sur les aspects législatifs a terminé l'étude sur les préoccupations du Ghana. Le consultant international recruté pour l'introduction d'un système de délivrance de permis sans papier a également effectué le travail en collaboration avec le consultant national. En ce qui concerne la deuxième tranche (GHA/PHA/67/INV/35), l'Italie a signalé que sa planification a été achevée en 2012 en portant une attention particulière sur les aspects de sécurité pour le remplacement des HCFC, le soutien continu aux législations et la fourniture d'identificateurs aux douanes. La mise en œuvre a débuté et une mission sera menée en 2013 sur la possibilité d'organiser la réunion du Réseau régional conjoint en septembre 2013 au Ghana.

32. Pour « l'élimination du bromure de méthyle utilisé pour la fumigation des sols dans la production de haricots verts et de cucurbitacées » à Morocco (MOR/FUM/56/INV/62), l'Italie a indiqué qu'une mission dans les usines de compostage a été menée en juin 2012 lorsqu'il a été établi que les usines de compostage étaient opérationnelles et que la production de compost de haute qualité pour le remplacement du BrM dans la production de haricots verts était en cours. L'atelier final et la clôture du projet sont prévus pour 2013. L'achèvement de l'élimination est compris dans le calendrier d'élimination convenu.

Projets individuels

33. L'Italie met en œuvre un projet d'investissement pour l'élimination des CFC dans la fabrication d'inhalateurs doseurs pharmaceutiques en Inde (IND/ARS/56/INV/424). L'Italie a indiqué que la vérification technique de la conversion par un expert externe a été complétée en novembre 2012. Le projet devrait être achevé sur le plan opérationnel au plus tard en novembre 2013.

Japon

34. Le Japon met en œuvre 14 projets bilatéraux. Le pays a également achevé 27 projets supplémentaires. Les projets bilatéraux japonais en cours devraient aboutir à l'élimination de 12,9 tonnes PAO, une fois achevés. Le Japon met en œuvre deux activités d'élimination du CTC en Inde, deux activités de PGEH en Chine, un PGEH en Mongolie, un PGEH en Thaïlande, un projet d'élimination du HCFC dans le secteur de la mousse aux Philippines, quatre projets de démonstration dans la région africaine, en Chine (2) et en Colombie, deux projets de PGEH de la mousse en Arabie Saoudite et une activité de préparation dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Ententes pluriannuelles

35. Le Japon met en œuvre neuf tranches des six ententes pluriannuelles. Cela comprend deux tranches du plan d'élimination du CTC en Inde, deux tranches du PGEH en Chine, un PGEH en Mongolie, un projet d'élimination du HCFC dans le secteur de la mousse aux Philippines, deux PGEH de la mousse en Arabie Saoudite et un PGEH en Thaïlande.

36. Pour le plan d'élimination du CTC en Inde (IND/PHA/42/INV/376 et IND/PHA/45/INV/389), le Japon a indiqué que l'élimination de la consommation du CTC par les bénéficiaires a été réalisée avant 2010. La date d'achèvement prévue est décembre 2013.

37. En ce qui concerne l'élimination du HCFC-22 et du HCFC-142b dans la fabrication de panneaux de polystyrène extrudé (XPS) en Arabie Saoudite (SAU/FOA/62/INV/12 et SAU/FOA/62/INV/14), le Japon a indiqué que plusieurs consultations ont eu lieu avec l'Arabian Chemical Company (ACC), en

particulier sur les options de technologie. En raison de la coentreprise entre ACC et Dow Chemicals, le processus a été long. En outre, ACC considère sa technologie de production comme sa propriété. Par conséquent, il a été convenu que la subvention du Fonds multilatéral mettra l'accent sur l'équipement auxiliaire permettant l'usage de l'agent gonflant et inflammable et que les modifications liées à l'extrudeuse seront traitées par ACC dans le cadre de son cofinancement. L'ONUDI a préparé le mandat pour l'équipement et attend l'approbation définitive du bénéficiaire. Il a également fourni une assistance technique au bénéficiaire par le biais d'un expert international du Japon. Les discussions sur les questions de technologies ont été organisées et plusieurs visites ont été effectuées par l'expert en XPS. Il est prévu qu'en 2013 l'engagement définitif sur la technologie soit obtenu, que les appels d'offres soient annoncés et que les contrats soient attribués.

38. Pour la première tranche du PGEH en Chine (secteur de l'entretien de la réfrigération, y compris un programme d'incitation) (CPR/PHA/64/INV/516), le Japon a indiqué que la réunion de lancement a eu lieu à Shanghai en décembre 2011, non seulement pour le secteur de l'entretien, mais pour tous les secteurs également. Pour la deuxième tranche (CPR/PHA/68/INV/527), le Japon a signalé que la mise en œuvre dans ce secteur est effectuée par l'agence principale du secteur, le PNUE.

39. Pour le PGEH en Mongolie (MON/PHA/63/INV/18), le Japon a indiqué qu'un mémorandum d'entente a été signé avec les entreprises de XPS en 2012.

40. Pour le plan d'élimination du HCFC-141b dans le secteur de la mousse aux Philippines (PHI/FOA/62/INV/91), le Japon a indiqué que les contrats ont été signés en 2012 pour la conversion des dix bénéficiaires admissibles utilisant le HCFC-141b dans diverses applications qui nécessitent un équipement fixe à mousse. La conversion permettra l'élimination de 93,74 tonnes PAO, pour un rapport coût/efficacité de 15,6 \$ US/kg de PAO. Un pulvérisateur (Graco/Gusmer H-20/35) a été converti à titre expérimental. Des essais d'autres technologies disponibles relatives au HCFC-22 (c.-à-d. expansion à l'eau, formiate de méthyle, mazout lourd) ont eu lieu au cours de l'année 2012, sans frais pour le projet. Les résultats de ces essais sont en cours d'évaluation afin de choisir la technologie la plus adaptée aux conditions des Philippines. Aucune information n'est disponible sur l'ensemble des coûts différentiels d'investissement (CDI) pour les applications par pulvérisation. La finalisation de la conversion des équipements fixes à mousse est prévue pour le premier semestre de 2013. Une réunion de consultation des parties prenantes sera organisée afin de discuter des résultats des essais sur les applications de mousse par pulvérisation et pour choisir la technologie appropriée pour la conversion.

41. En ce qui concerne le PGEH en Thaïlande (THA/PHA/68/TAS/158), le Japon a indiqué que ce projet a été récemment approuvé à la 68^e réunion.

Projets individuels

42. Le Japon met en œuvre deux projets individuels sur le HCFC. Dans le cadre du « projet de démonstration pour valider l'utilisation du CO₂ supercritique dans la fabrication de mousse rigide de polyuréthane giclé » en Colombie (COL/FOA/60/DEM/75), le Japon a indiqué qu'un mémorandum d'entente a été signé par la contrepartie locale. Un protocole d'essai a été établi avec la participation de toutes les parties concernées. L'équipement et les produits chimiques ont été livrés en Colombie et installés, et les essais ont été menés dans deux emplacements différents sous diverses conditions (haute et basse altitude, haute et basse température et humidité). Une évaluation des propriétés physiques de la mousse est en cours et un séminaire technique pour démontrer les résultats aura lieu pendant la réunion semi-annuelle du Réseau de l'ozone en Amérique latine en juin 2013. En ce qui concerne le « projet de démonstration pour la conversion de la technologie à base de HCFC-141b en technologie à base d'isoparaffine et de siloxane (KC-6) pour le nettoyage dans la fabrication de dispositifs médicaux chez Zhejiang Kindly Medical Devices Co. Ltd » en Chine (CPR/SOL/64/DEM/506), le Japon a signalé que l'achèvement est prévu en décembre 2013.

43. Le Comité exécutif pourrait demander un rapport d'étape supplémentaire sur l'achèvement du projet de démonstration du HCFC en Colombie (COL/FOA/60/DEM/75) s'il n'est pas achevé au plus tard à la 71^e réunion.

44. Le « projet de démonstration stratégique pour la conversion accélérée des refroidisseurs à base de CFC dans les pays africains » (AFR/REF/48/DEM/35) a été approuvé en avril 2006. Le Japon a indiqué qu'une mise à jour sur l'état du projet sur les refroidisseurs à base de CFC au Sénégal a été acceptée. Les bénéficiaires et un plan financier pour le Cameroun et le Nigeria ont été convenus. Une mission est prévue en Égypte pour discuter des ajustements du contrat avec la Banque Nationale d'Égypte. Des missions sont également prévues afin de discuter du plan financier avec les bénéficiaires au Sénégal et au Soudan. Les missions d'experts et d'autres activités de soutien à l'identification des bénéficiaires et les plans financiers pertinents pour le remplacement des refroidisseurs à base de CFC sont prévus pour l'Égypte, le Sénégal et le Soudan. L'achèvement dépend de la réception des tranches restantes des fonds approuvés de la part de l'AFD et de la FFEM. Ces fonds ont fait l'objet d'une demande.

45. Le Comité exécutif pourrait demander un rapport d'étape supplémentaire sur la finalisation du plan financier avec les bénéficiaires au Sénégal et au Soudan (AFR/REF/48/DEM/35) au plus tard à la 71^e réunion.

46. Pour le « projet de démonstration pilote sur la gestion et l'élimination des SAO » (CPR/DES/67/DEM/521), le Japon a indiqué que le projet a été récemment approuvé en juillet 2012.

Préparation du projet

47. Le Japon met en œuvre une activité de préparation pour un projet de démonstration sur l'élimination des SAO pour la région de l'Asie et du Pacifique (ASP/DES/54/PRP/53) qui a été approuvée en avril 2008. Le Japon a indiqué que le document du projet a été présenté une fois, mais le Secrétariat n'a pas donné l'accord de le transmettre au Comité exécutif pour examen. Actuellement, la proposition du projet est toujours en cours de révision en raison des récentes discussions à la réunion du Comité exécutif, conformément à la décision 69/5(i).

48. À la 71^e réunion, le Comité exécutif pourrait demander un rapport d'étape supplémentaire sur la préparation du projet de démonstration de l'élimination des SAO pour la région de l'Asie et du Pacifique (ASP/DES/54/PRP/53) si la demande de financement n'est pas soumise à la 71^e réunion.

Espagne

49. L'Espagne met en œuvre trois projets bilatéraux sur le BrM, dont deux projets d'investissement en Lybie et au Mexique et un projet d'assistance technique dans la région latino-américaine. Ces projets permettront d'éliminer 120 tonnes PAO, une fois achevés. Le pays a également achevé cinq projets supplémentaires.

Ententes pluriannuelles

50. Le projet au Mexique (MEX/FUM/66/INV/161) a été approuvé en 2012. L'Espagne a indiqué que des serres supplémentaires ont été achetées et installées. Le projet a continué d'offrir un soutien aux cultivateurs de fraises. Le projet poursuivra l'installation de serres et offrira un soutien au greffage et au secteur de la culture des fraises. La demande de la tranche finale a été soumise à la 69^e réunion. Dans le cadre de « l'élimination du bromure de méthyle dans l'horticulture : tomates, concombres, poivrons et autres » en Lybie (LIB/FUM/56/INV/30), l'Espagne a indiqué que la mise en œuvre du projet est revenue à des conditions opérationnelles. Deux serres ont été achetées en 2010 et ont été installées dans la première semaine de 2013 et trois experts nationaux ont aidé l'ONUDI à effectuer le suivi des activités et

la mise en œuvre des activités de formation et de sensibilisation. Une mission de contrôle et de planification par l'ONUDI devrait avoir lieu dès que l'autorisation sera reçue par les autorités libyennes.

Projets individuels

51. « L'assistance technique pour introduire des solutions de remplacement des produits chimiques dans les pays qui ont retardé le plan d'élimination du bromure de méthyle (Argentine et Uruguay) » (LAC/FUM/54/TAS/40), approuvée en avril 2008, devrait être achevée avec un retard de 46 mois. L'Espagne a indiqué qu'elle attendait les résultats des essais de l'Argentine pour mener à bien l'atelier final.

RECOMMANDATIONS

52. Le Comité exécutif pourrait souhaiter envisager les points suivants :

- (a) Noter avec satisfaction le rapport périodique présenté par les gouvernements de l'Australie, du Canada, de la République tchèque, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon et de l'Espagne qui figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/70/11;
- (b) Noter que, pour le plan d'élimination du CFC dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération en Chine : première tranche (CPR/REF/44/INV/420) et deuxième tranche (CPR/REF/47/INV/438), les coûts du projet doivent être réaffectés aux coûts d'appui, ce qui permettrait à l'ensemble du projet et aux coûts d'appui de rester dans les limites du budget approuvé pour ces projets;
- (c) Envisager l'annulation éventuelle du projet « Réseau africain d'application des mesures douanières pour prévenir le commerce illicite des SAO dans les organisations commerciales sous-régionales africaines » (AFR/SEV/53/TAS/39), mis en œuvre par la France;
- (d) Demander :
 - (i) Aux gouvernements de l'Israël, du Portugal et de la Suisse de fournir leur rapport périodique lors de la 71^e réunion du Comité exécutif;
 - (ii) Aux gouvernements de la France, de l'Israël et de l'Espagne de fournir, à la 71^e réunion, leur rapport sur les projets dont la mise en œuvre est retardée et qui sont énumérés dans le Tableau 2 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/70/11;
 - (iii) La présentation d'un rapport d'étape supplémentaire à la 71^e réunion pour faire le suivi des points suivants :
 - a. L'état d'avancement du projet (mis en œuvre par l'Allemagne) pour les tranches des plans de gestion de l'élimination du HCFC (PGEH) à faible taux de décaissement des pays suivants : Afghanistan, Iran (République islamique) et Zimbabwe;
 - b. La préparation d'un PGEH au Botswana (BOT/PHA/60/PRP/14), mis en œuvre par l'Allemagne, dont les mesures prises par le Botswana pour l'établissement d'un système de délivrance de permis pour les importations et exportations de SAO permettraient au PGEH d'être présenté selon les directives de la décision 60/44.

2012 Status on Canada's Bilateral Activities

I. Project Approvals and Disbursements

A. Annual Summary Data

As of December 31st 2012, the Executive Committee has approved 86 activities as bilateral contribution from the Government of Canada to the Multilateral Fund. Of the \$9,750,055 approved as bilateral contributions from Canada, US \$9,732,032 had been disbursed by the end of 2012. Bilateral contributions on an annual basis are as follows:

Year	Amount*
1993	\$649,500
1994	\$536,270
1995	\$50,000
1996	\$761,685
1997	\$853,950
1998	\$548,710
1999	\$727,040
2000	\$917,251
2001	\$878,552
2002	\$525,450
2003	\$412,821
2004	\$682,825
2005	\$174,526
2006	\$342,874
2007	\$310,929
2008	\$954,487
2009	\$93,790
2010	\$329,395
2011	0
2012	0
TOTAL	\$9,750,055

*Adjusted for the return of unutilized funds and including support costs

B. Summary Data by type (CPG, DEM, INS, INV, PRP, TAS, TRA)

According to the Secretariat's classification system, Canada's bilateral activities are distributed among the following types of projects:

Type	Number of Projects	Amount Approved (US dollars)*
Country Programmes		
Demonstration Projects	4	\$562,000
Institutional Strengthening		
Investment Projects	10	\$1,521,361
Project Preparation	8	\$151,539
Technical Assistance	41	\$5,570,224
Training	23	\$1,944,931
TOTAL	86	\$9,750,055

*Adjusted for the return of unutilised funds and including support costs

II. Project Completions Since Last Report

Since the last progress report, Canada technically completed 3 projects and financially completed 6 projects.

III. Global and Regional Project Highlights

N/a

IV. Completed and On-going Projects

Of the 86 activities approved to date, 78 have been completed, 3 were closed, 3 have been transferred to other agencies and the remaining 2 are on-going (1 of these 2 was completed by March 2013).

V. Status of Project preparation, by country

n/a

VI. Administrative Issues (Adjustments and Other Issues)

Totals funds approved for 2005 and 2009 were adjusted in this status report to take into account adjustments to Canada's bilateral contribution approved by the Executive Committee at its 67th and 68th meetings to reflect funds returned from completed projects.